



Le Relais Petite Enfance (RPE), financé par les communes de l'Entente-Vallée (Beaufort-en-Anjou, Les Bois-d'Anjou, La Ménittré et Mazé-Milon) et la CAF, est un service neutre et gratuit animé par deux professionnelles, éducatrices de jeunes enfants. Il est un lieu d'information, de rencontre et d'échange au service des parents, du jeune enfant et des professionnels de l'accueil individuel (assistant maternel, garde à domicile).

Son rôle :

Pour les familles :

- Renseignement sur l'ensemble des modes d'accueil du territoire,
- Liste et disponibilités des assistants maternels agréés,
- Information sur les démarches administratives et les aides financières,
- Accompagnement dans votre rôle de parent employeur,
- Écoute et soutien dans votre relation avec votre salarié et votre enfant,
- Matinées rencontres.

Pour les professionnels (assistant maternel, garde à domicile) :

- Conditions d'accès et d'exercice aux métiers de l'accueil individuel,
- Mise à jour de vos disponibilités sur la liste des assistants maternels,
- Renseignements administratifs et pédagogiques,
- Information générale sur la législation,
- Écoute et soutien dans la relation avec votre employeur et avec l'enfant,
- Orientation sur vos besoins de formation,
- Temps d'échange, réunion... pour contribuer à votre professionnalisation,
- Matinées rencontres.

Coordonnées RPE de Beaufort-en-Anjou

Maison de la petite enfance

1, rue des déportés - Beaufort-en-Vallée

49250 Beaufort-en-Anjou

02 41 44 44 04 - ram@beaufortenanjou.fr

Permanences :

- Lundi (semaine paire) de 13h à 17h uniquement par téléphone.
- Mercredi de 14h à 17h.
- Jeudi de 14h à 18h et sur rdv de 18h à 19h.

Il existe deux autres sites d'accueil à Mazé-Milon et la Ménittré.

RPE de Mazé-Milon

Allée du Clos de Mazé

49630 Mazé-Milon

02 41 80 21 29 - ram@maze-milon.fr



Le relais d'assistants maternels

RPE de La Ménitré

7, rue Joliot Curie - 49250 La Ménitré

02 41 44 47 42 - rpe-lamenitre-pdl@vyv3.fr

Ouvert le lundi de 13h30 à 17h30 uniquement sur rendez-vous (possibilité de rendez-vous plus tardif sur demande).